

Le Certificat d'Aptitude Professionnelle Assistant Technique en Milieu Familial et Collectif

Le titulaire d'un CAP ATMFC

C'est un professionnel qualifié qui exerce des activités de service dans les services techniques des structures collectives publiques ou privées assurant ou non l'hébergement des personnes (Maison de retraite, EHPAD) ou au domicile privé des personnes, par l'intermédiaire d'organismes prestataires ou mandataires de services (emplois familiaux).

Quelles qualités faut-il pour réussir dans cette formation ?

- Faire preuve d'organisation, d'adaptation dans son travail,
- Contrôler la qualité des services effectués,
- Ne pas confondre son activité professionnelle avec ses propres pratiques personnelles,
- Communiquer avec les usagers, les professionnels, son employeur,
- Être capable d'initiative dans les activités professionnelles courantes.

Ce professionnel qualifié assure des activités de :

- Maintien en état du cadre de vie des personnes (entretien des espaces de vie et du linge...),
- Préparation et service des repas.
- Il contribue au bien-être des personnes à leur domicile ou en structures,
- Il sait s'adapter au contexte,
- Il travaille éventuellement en équipe.

Ses activités sont liées :

- 1/à l'alimentation (milieu familial) ou à la production alimentaire (milieu collectif),
- 2/à l'entretien du cadre de vie,
- 3/à l'entretien du linge et des Vêtements.

/// Les poursuites d'études

Ce CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an en mention complémentaire Aide à domicile ou en Baccalauréats Professionnels « Accompagnement, Soins, Services à la Personne », « Hygiène, Propreté, Stérilisation ».....